

## Faire barrage au Front National, dans quel but ?

De nombreuses voix demandent au CAC de prendre position pour « faire barrage au Front National ».

Nous pensons effectivement, comme beaucoup de collectifs et d'organisations, qu'il est indispensable de tout faire pour que le **Front National n'accède pas au pouvoir**, ni maintenant ni dans 5 ans, et cesse d'être un recours pour ceux qui refusent le système.

En effet, nous savons que derrière les propos de campagne du Front National se cache le risque d'un régime fascisant. Nous connaissons trop l'histoire. Nous voyons ce qui se passe déjà dans d'autres régimes liberticides ou en passe de le devenir, aux États-Unis, en Turquie, en Pologne, en Hongrie, etc... Nous ne voulons pas d'une nouvelle régression de nos libertés, encore plus d'atteintes aux libertés publiques, aux arts et à la culture (*comme en Pologne*), de la terreur d'État qui se traduirait (*comme en Turquie*) par des milliers de fonctionnaires révoqués, des journalistes emprisonnés, la répression de la liberté d'expression et de la diversité dans les associations, déjà annoncée par Mme Le Pen dans le grand débat du 3 mai. La Constitution de la V<sup>ème</sup> République permettrait tout à fait l'adoption de telles mesures.

**Mais pourquoi le Front National est-il si menaçant ?** La montée en puissance du FN est grandement due aux politiques néolibérales conduites par les gouvernements successifs depuis 35 ans. Le quinquennat Hollande, qui fut aussi celui de Macron, a marqué cet enracinement néolibéral : austérité, monétarisme, loi Macron, loi Travail, état d'urgence... Si l'extrême-droite monte partout dans le monde, c'est en prospérant sur le terreau fertile d'une société ravagée, soumise à la dictature d'une finance débridée, dont Emmanuel Macron est un fidèle serviteur. Les conséquences pour la majorité des salariés, les exclus, les précaires, les chômeurs sont déjà terribles. Les citoyens sont également frappés dans leurs possibilités d'agir par le carcan imposé aux associations citoyennes (baisse des subventions, bureaucratie, appels d'offres, partenariats public-privé, tentative idéologique d'intégration...). Si pendant les 5 prochaines années le nouveau président continue cette œuvre de dissolution sociale menée avec tant de zèle par ses prédécesseurs, le Front National continuera inexorablement sa marche vers le pouvoir.

Face à cette situation, le conseil d'administration du CAC n'est pas unanime quant à la position à adopter le 7 mai :

- Certains, estimant qu'il n'est pas du tout certain que Macron l'emporte, ne veulent pas prendre le risque d'une victoire de l'extrême droite. Ils s'apprêtent à voter contre Marine Le Pen, tout en rappelant avec vigueur que le vote pour le « taftaien » Emmanuel Macron ne signifie nullement approbation à son programme néolibéral.
- D'autres, estimant que la probabilité que Le Pen soit élue est extrêmement mince, comptent voter blanc ou s'abstenir, estimant primordial pour la suite des opérations qu'Emmanuel Macron ne bénéficie pas d'un trop grand nombre de voix qui le légitimeraient et lui donneraient plus de force pour mener les politiques qui, justement, sont la cause de la montée du FN.

C'est pourquoi le CAC souhaite mettre en commun ces éléments de réflexion pour que chacun puisse se déterminer en conscience.

Cependant, tous s'accordent pour estimer que la campagne qui s'achève est également porteuse d'espoir et de renouveau d'une mobilisation des citoyens, d'une politique reposant réellement sur une éthique de l'engagement et sur les valeurs républicaines d'égalité, de liberté et de fraternité. Les associations citoyennes ont une grande responsabilité car elles peuvent contribuer à ce renouveau démocratique, du fait de leur autonomie et de leur pouvoir d'initiatives. Elles jouent déjà un rôle important pour construire des alternatives répondant à ces enjeux. Leur action est complémentaire de la révolution des consciences, qui fait chaque jour des progrès au sein de la population, et de la reconstruction du politique, qui a déjà commencé.

Une [réunion plénière du CAC](#) sera organisée le 24 juin, dans les locaux de la Ligue des Droits de l'Homme (75018 Paris), pour en discuter.